

Veille au grain – Bourgogne

6^{ème} lettre d'information 2012

Supplément spécial

Le **Professeur Gilles-Eric SERALINI** a publié les résultats d'une étude qui a porté sur 200 rats soumis à une alimentation contenant du maïs OGM NK603. Cette étude est en anglais, publiée dans un journal scientifique payant, mais elle est résumée dans un **dossier du Nouvel Observateur** n°2498 du 20 septembre 2012.

Les conclusions de cette étude sont édifiantes ! Les rats, nourris avec des OGM même non cultivés avec l'herbicide contre lequel ils sont faits pour résister (Round'Up), développent des tumeurs cancéreuses bien au-delà de ce que craignaient les chercheurs qui ont travaillé sur cette étude.

Ces résultats, relayés massivement par de nombreux médias dans le monde entier (à tel point que **la Russie** suspend l'importation de maïs de Monsanto !), ont aussitôt alerté les communautés scientifique et politique qui ont vivement réagi. A ce sujet nous vous recommandons de lire **l'article d'Inf'OGM** qui résume bien ces réactions, parmi lesquelles celles du **gouvernement français** et de la Commission européenne, qui ont saisi leurs instances de sécurité respectives.

Le ministre de l'Agriculture, Stéphane LE FOLL, a de son côté **estimé que** « les protocoles d'autorisation des OGM devaient être revus, que l'étude du Pr SERALINI soit validée ou pas par les instances européennes ». L'eurodéputé José BOVE a, lui, demandé purement et simplement **la suspension des autorisations de cultures**, ce qui est tout à fait possible car **les textes européens permettent** « de retirer les autorisations du maïs NK 603 à titre conservatoire avant même la réalisation de contre-expertises ».

Le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT a annoncé jeudi 20 septembre à Dijon que si le danger des OGM était vérifié la France défendrait au niveau européen leur interdiction.

Nouvel Observateur

Les associations France Nature Environnement (FNE) et Greenpeace ont bien entendu fait entendre aussi leur voix. Tous demandent plus de sécurité pour les citoyens (français et européens), même si l'Europe reste frileuse sur les moyens de contrer les lobbies agro-industriels... Ce qu'il convient désormais d'appeler une crise **secoue fortement l'institution européenne**, dont l'agence de sécurité alimentaire (EFSA), fortement critiquée pour ses conflits d'intérêts.

Par ailleurs, de nombreuses critiques scientifiques ont été exprimées, dont une partie **très probablement téléguidée** par Monsanto, à grand coups de **communication**. Les firmes agroindustrielles sont bien rôdés à l'art de la communication et ont d'ailleurs suffisamment d'argent pour mettre en œuvre actuellement une campagne de grande ampleur aux Etats-Unis : « En Californie, les habitants seront invités le 6 novembre à s'exprimer sur la question de l'affichage obligatoire des aliments transgéniques lors d'un référendum. Monsanto, Dupont, Bayer, Dow, BASF, Syngenta, Nestlé, etc., auraient d'ores et déjà engouffré **32 millions de dollars** dans la campagne pour empêcher que le oui l'emporte, selon un document publié sur le site de l'Etat de Californie. » (**TerraEco**) Ces critiques donc, portant tant sur le protocole de l'étude que sur son interprétation, sont résumées **ici** :

1. le nombre de rats étudiés (200) serait trop faible pour pouvoir réaliser des statistiques crédibles. Il semblerait pourtant qu'il s'agisse du même nombre que celui figurant dans l'étude de Monsanto qui a permis à l'EFSA d'autoriser la mise en culture des OGM... sans parler de la **pomme de terre OGM de BASF** qui a été autorisée à la suite de tests réalisés sur cinq rats.
2. la race des rats utilisée (« Sprague-Dawley ») est réputée pour développer facilement des tumeurs... mais là encore il s'agit de la même race que celle utilisée par Monsanto... Les toxicologues considèrent comme normal **d'étudier une population « sensible » pour révéler une situation**. Autre chose serait d'en extrapoler des conséquences sur l'homme, qualitatives (effet toxique) et quantitatives (risques). Ce serait faux et l'étude ne le fait



pas. Par ailleurs, de toute façon, l'étude montre que les rats nourris au maïs OGM, avec ou sans herbicide, développent plus de pathologies et beaucoup plus vite ;

3. les rats mâles nourris aux OGM ne développeraient globalement pas plus de tumeurs que les témoins... sauf qu'elles interviennent beaucoup plus rapidement (entre 4 et 12 mois au lieu de 24 mois normalement) ;
4. les dommages causés **ne seraient pas proportionnels aux doses** d'OGM ingérées... mais c'est justement bien le problème soulevé par les professionnels de la santé : les perturbateurs endocriniens peuvent provoquer bien plus de dégâts à faible dose, y compris à des doses tolérées par la législation ! A tel point que l'ONU même vient de reconnaître ces perturbateurs endocriniens comme « **enjeu international émergent** » !
5. la composition précise de l'alimentation à laquelle les rats ont été soumis n'est pas spécifiée... là encore les « croquettes » utilisées sont celles de Monsanto ;
6. la quantité d'OGM ingérée par les rats ne serait pas comparable à celle qu'absorbent les hommes... sauf si on considère la population américaine, qui en mange depuis longtemps sans avoir la possibilité de le savoir et donc de le refuser ;
7. la revue « Food and Chemical Toxicology » dans laquelle est publiée l'étude ne serait pas assez sérieuse... là encore il s'agit de celle dans laquelle publie Monsanto...
8. Gilles-Eric SERALINI serait trop « anti-OGM »... il travaille pourtant sur les OGM, notamment pour mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement du vivant, mais il est en effet clairement opposé aux OGM dans les champs et dans les assiettes. On pourrait ajouter que Monsanto, qui a mené les études qui ont conduit à l'autorisation des OGM, est aussi partisan étant donné qu'il cherche à vendre ses produits !!! Comme le dit **Christian VELOT**, il n'y a pas de « science objective », les scientifiques sont des êtres humains comme les autres, doués de passions et d'opinions, malgré leur formation poussée, et il ne sert à rien de le nier, il faut juste le prendre en compte ;
9. les auteurs de l'étude ne sont pas des cancérologues et n'auraient donc pas de légitimité à mener une telle étude... sauf qu'il s'agit d'une étude de toxicologie !
10. une contre-expertise est nécessaire, certes, et réclamée par les auteurs eux-mêmes, tant qu'elle est effectuée par des chercheurs indépendants !!!

« Je comprends parfaitement, pour avoir été confronté au problème, que lorsque en tant que scientifiques nous avons acquis, sur la base de nos résultats, une conviction profonde d'un danger pour la population, il est assez difficile de rester neutres ou muets. »

Robert BELLE

« Nous avons tous des positionnements personnels, des présupposés, et les scientifiques n'échappent pas à la règle. »

Irène PEREIRA

Si le protocole est critiqué par les firmes elles-mêmes alors pourquoi a-t-il conduit à toutes ces autorisations ?

Tous ces arguments, et bien d'autres encore, sont très bien résumés dans l'émission **CO₂ mon amour** de samedi 22 septembre où intervient notamment **Corinne LEPAGE**, fondatrice du CRIIGEN : **Les OGM sont-ils un vrai poison ?**

L'équipe du Pr SERALINI elle-même répond point par point sur le [site du CRIIGEN](#).

Pointer du doigt les prétendus points faibles de cette étude ne remettra de toute façon pas en cause la raison fondamentale qui est au cœur de notre lutte contre les OGM en agriculture : **les OGM dans les champs ne servent à rien à part à enrichir les industriels qui les produisent !** Non seulement ils ne servent à rien mais ils ont même de gros inconvénients : ils rendent les paysans esclaves de firmes multinationales, uniformisent notre agriculture et vont jusqu'à engendrer la **résurrection de ravageurs disparus** !

Toutes ces polémiques sont malheureusement rendues possibles par les politiques de recherche nationale et européenne : « en l'absence de moyens de recherches sérieux et indépendants mis en œuvre pour prouver l'innocuité ou la dangerosité de ces organismes, tous les avis et leurs contraires se succèdent, sans que les uns ne parviennent à avoir plus de force de conviction que les autres. Laisant le citoyen toujours plus déboussolé... » (**Marina JULIENNE**). Pourquoi ce **débat scientifique ne peut-il avoir lieu sereinement** ? Parce qu'une des parties cache des intérêts financiers liés au sujet du débat.

Par ailleurs, « bien évidemment, ce résultat pose la question de la toxicité de tout autre type d'OGM et de l'importance soulignée par les auteurs d'effectuer des tests de longue durée chez l'animal. » (**Robert BELLE**) Nous ne pouvons donc pas nous contenter de demander le réexamen de la toxicité du seul maïs NK 603 !

En Bourgogne, Messieurs Gilles ABRY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, Francis LETELLIER Président de la FDSEA de l'Yonne, Gérard DELAGNEAU, Président de la Société coopérative agricole 110 Bourgogne, ont déclaré dans l'Yonne Républicaine que si les OGM sont dangereux pour la santé il ne faut pas en faire en France et arrêter d'en importer. Sauf que ce n'est pas ce qui est censé être l'ordre d'action ! En justice, oui, on doit prouver la

culpabilité de quelqu'un avant de le condamner ; pour la santé des gens et pour l'environnement, selon le principe de précaution, on devrait d'abord prouver la non-dangerosité d'un produit avant de le mettre en circulation à l'air libre et dans nos assiettes : « Cela ne devrait pas être aux défenseurs de la nature de prouver qu'un OGM est dangereux mais plutôt aux industriels de prouver le contraire avec des études longues et sérieuses. Il faudrait inverser la charge de la preuve. » (Eric MEUNIER) **C'est ce droit-là que nous réclamons !!!**

Car les véritables questions, parmi les plus essentielles, sont :

- ✓ Que veulent les français ? Quel débat ? Quelle transparence ? Quels choix veulent-ils avoir pour leur alimentation ? « **79 % des français ont peur des OGM** » et pourtant **80 % des élevages français sont nourris en partie avec des OGM...** cherchez l'erreur...
- ✓ Quel pouvoir veulent-ils donner aux scientifiques ?
- ✓ Veulent-ils pouvoir débattre des choix de société qui sont faits ?
- ✓ Quel financement veulent-ils pour leur recherche publique ? « Une question essentielle est de savoir pourquoi un chercheur de qualité, employé dans une structure publique, a été obligé de chercher des fonds auprès de fondations privées pour pouvoir mener en catimini **une étude d'un intérêt général.** » Hervé KEMPF

« Il faut être beaucoup plus ferme sur le savoir scientifique, et beaucoup plus ouvert sur les conséquences de ce savoir scientifique », plaide Pierre-Henri GOUYON. **Distinguer ce qui relève des faits et donc de la science, et ce qui relève des valeurs, donc du politique.** Une distinction fondamentale que la communauté scientifique n'a pas toujours faite. Ainsi, aux heures les plus noires de l'eugénisme, la quasi-totalité des scientifiques soutenait cette théorie, qui était même considérée comme scientifique. Le résultat : 65 000 stérilisations forcées aux Etats-Unis, proportionnellement plus en Scandinavie, des recommandations de la part des scientifiques qui ont servi de base aux politiques de l'Allemagne nazie. « Le fait que les scientifiques aient pu jouer ce jeu aussi longtemps doit nous interroger ». **Si l'eugénisme est aujourd'hui largement condamné, il semble pourtant que nous n'ayons toujours pas tiré la leçon principale : ce qui relève des valeurs doit être mis en débat.** Et dans ce débat, le scientifique est un citoyen comme un autre.

Jean LE GOFF

« Je défends la thèse selon laquelle, à propos des OGM, on pose des questions qui concernent d'autres débats. Les OGM sont la partie la plus visible de l'iceberg mais, en profondeur, il est question d'un tas d'autres choses : le statut du vivant demain ; les parts respectives des engagements du public et du privé ; qu'est-ce que le bien commun ; quelles sont les nouvelles formes possibles d'appropriation du vivant, entre autres. Ensuite, cela pose la question d'une responsabilité à long terme qui devra s'appliquer à des risques sériels. Nous sommes actuellement dans le cadre d'une culture profane du risque ».

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS
Président du Muséum National d'Histoire Naturelle

Sortir de cette impasse est-il possible ? Sans doute pas tant qu'on refusera de mettre le conflit, tout entier, sur la place publique. Le risque santé invoqué est plus un levier de débat qu'un argument clé. Le conflit des OGM a pris l'ampleur qu'on lui connaît en France plus à cause des monopoles économiques aberrants sur ces variétés végétales, de l'appropriation des semences, de la perte d'autonomie des Etats comme des populations sur leur agriculture et leur alimentation. Avec la saisine de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le gouvernement s'en remet une fois de plus en urgence à l'expertise scientifique alors que le problème est vraisemblablement ailleurs, dans une trop longue absence de confrontation publique et démocratique des arguments des uns et des autres. De ce fait, au lieu d'ouvrir un chantier pluraliste sur les critères d'évaluation, l'agence risque de rester dans des règles qui n'inspirent plus confiance.

Dorothee BENOIT-BROWAEYS, Jean-Jacques PERRIER, VivAgora

Dans « Quel débat OGM ? », **Matthieu CALAME**, de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme**, rappelle que le principe démocratique, c'est de faire participer chacun à l'élaboration et de son destin individuel et du destin collectif, qui sont inséparables. Selon lui, il est donc normal que chaque personne se prononce non sur les OGM en tant que tels mais sur l'interaction entre les OGM et ses propres intérêts, entre sa propre vision du monde et l'intérêt collectif.

Très critique à l'égard du monde de la recherche, sans remettre en question la nécessité du progrès, **Matthieu CALAME** affirme qu'il est surtout nécessaire que les chercheurs regardent le monde tel qu'il est et non tel qu'ils voudraient qu'il soit : « Le seul débat que les scientifiques acceptent c'est le débat sur le modèle, alors que l'interrogation essentielle est celle de l'intérêt relatif de leur recherche par rapport au champ quasi infini de recherche que l'on pourrait mener dans d'autres domaines. »

agrobiosciences

Le conflit n'est pas pris comme dynamique d'évolution et les dissensions sont dépolitisées lors des débats publics où les sujets sont maintenus sur un plan technique dans lequel s'affrontent des radicalités bipolaires. Dans l'espace public, les OGM sont devenus des objets symboliques incarnant largement la remise en cause des modèles de société bien au-delà des problèmes de risques-bénéfices qui leur sont liés. En 2000, Christine NOIVILLE soulignait déjà que « contrairement à une idée reçue, ce que demandent nos concitoyens, ce n'est pas le risque zéro (dont chacun sait qu'il n'existe pas) mais le mépris zéro de la part des scientifiques, des industriels et des politiciens ».

Francis CHATEAURAYNAUD s'efforce lui de rechercher les côtés positifs du conflit en remarquant que « certains objets sont même sortis renforcés par les épreuves répétées, ce qui permet d'attribuer des conséquences positives à cette quinzaine d'années de conflit ». Il souligne encore que ce conflit a contribué à étoffer des valeurs « susceptibles de servir d'instruments de lutte et d'arguments percutants contre les invasions agrobiotechnologiques : la biodiversité et l'agriculture biologique apparaissent ainsi comme des biens collectifs au nom desquels agissent et argumentent les acteurs, et qui ouvrent de nouvelles trajectoires ».

François REBUFAT, VivAgora

Pour résumer : cette étude, même critiquable, a eu le mérite de remettre beaucoup de questions fondamentales à plat sur la table. Ce que nous, société civile, nous réclamons :

1. une démarche immédiate de précaution ;
2. un investissement de recherche conséquent dans les institutions publiques sur cette problématique, avec des financements publics ;
3. une réforme fondamentale des instances d'évaluation, de leurs méthodes de travail et une très grande rigueur dans le choix des personnes qui décident des avis.

Le RES et le RPP (Rassemblement pour la Planète) **réclament** de leur côté en priorité la création :

- ✓ d'un Institut de Recherche en Santé Environnement pour conduire ce type d'étude, y compris sur les sujets qui dérangent ;
- ✓ d'une Haute Autorité chargée de définir la déontologie de l'expertise et de la faire respecter, c'est-à-dire veiller à ce que les agences mènent leur activité en fonction des seules données de la science en dehors des conflits d'intérêts.

Le film **Tous cobayes ?**, d'où sont extraites les photos des rats, est sorti mercredi 26 septembre en salle.

*La **Fondation Sciences Citoyennes** réclame depuis sa création une loi sur l'alerte et la déontologie de l'expertise. L'étude du Pr SERALINI et de son équipe et les doutes qui n'ont pas tardé à fuser montrent qu'elle est plus que jamais indispensable. Dans un communiqué envoyé à la presse le 24 septembre 2012, la FSC demande aux sénateurs de prendre leurs responsabilités sur la question puisqu'une proposition de loi existe et doit passer devant le Sénat prochainement.*